



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

REUNION DU COMITE REGIONAL

Le 22 juillet 2023 à Auxerre

Présents : Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Philippe Gherardi, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Jean Pierre Marengi, Christine Maujonnet, Amar Meziani, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Christian Berthet, Robert Maujonnet, Julien Maraux.

Absents excusés : Mickaël Dumeige, Chantal Frachebois, Joseph Illana, Emilie Maraux, Sandrine Tarbes.

Le Président Robert Dutronc ouvre la séance en confirmant la participation du Président Michel Le Bot à notre assemblée à un moment donné. Il entend bien la requête de certains qui, tout en reconnaissant qu'une réunion à la faveur d'un championnat de France permet le gain d'un déplacement, se trouvent gênés dans leur mission de délégation de leur équipe.

Les championnats régionaux 2023 :

Les différentes annotations :

- Le Championnat de Tir de précision à Essert (90) : Gwenaël concède que l'organisation a connu quelques ratés (son déroulement, espacement entre les jeux). Il pointe la déficience de l'arbitrage dans ce genre de compétition, avec des arbitres peu habitués il est vrai à l'exercice, et souhaiterait qu'une remise à niveau leur soit proposée. Il reconnaît aussi le peu de qualité des repas.

- **Les championnats à Marzy** : méthode du déroulement : 1 jeu sur deux occupé. Restauration de bonne qualité. Organisation très correcte.

- **Les championnats à Orchamps-Vennes (25)** : organisation très correcte, mais trop lourde à assumer selon Jean Pierre, avec la gestion de cinq championnats en 3 jours. Foule trop nombreuse à gérer. Restauration de bonne qualité.

- **Les championnats des Jeux provençaux, à St Claude et Champagnole (39)**: Paulo souligne les répercussions financières lourdes qu'ont représenté l'apport de gravier (700€), la location de toilettes sèches (800€)... et l'absence préjudiciable de 6 équipes à St Claude et de 2 à Champagnole.

L'essayage des tenues : hormis au championnat de Tir de précision qui avait le désavantage d'ouvrir la saison, les essayages se sont déroulés tel que prévu.

Bilan de la participation aux championnats régionaux 2023:

Trois championnats seulement ont affiché complet :

- Le Chpt de Tir de précision féminin et masculin (16 et 32).
- le chpt T Promotion (32).
- Le chpt T Mixte (32).

Les chpts incomplets ou négligés :

- TTF : 31 joueuses.
- DSM : 30 équipes.
- T Vétérans : 29 équipes.
- TSF : 29 équipes.
- TSM : 30 équipes.
- D Mixtes : 29 équipes.
- DSF : 31 équipes.
- TTSM : 31 joueurs.
- T Provençal : 26 équipes.
- D Provençal : 30 équipes.

Au vu de ce bilan défectueux, l'assemblée s'interroge sur deux points :

1) la recevabilité des motifs évoqués par les équipes qui n'honorent pas leur qualification,

2) malgré tout , maintenir les chpts régionaux à 32 équipes ou les limiter à 16.

Un vote est alors proposé pour le maintien à 32 équipes dans les chpts régionaux de pétanque, mais aussi de Jeu provençal 2024.

18 voix sont exprimées. : 8 voix pour, 5 voix contre, 5 abstentions.

Donc, pour 2024, statu quo, les chpts régionaux accueilleront 32 équipes.

Le Président Robert Dutronc et le Président de la Fédération arrivé entre-temps rappellent que toute absence à un chpt doit être justifiée dans les 72 h, sous peine de sanction disciplinaire. Ce que précise résolument le cahier des charges des championnats régionaux BFC dans son Art. 2, § 3, et qui doit s'appliquer.

A noter qu'en 2024, le week-end de la Pentecôte (du 17 au 20 mai) s'enchaîneront 5 chpts : TV, D Mixtes, TSM, TSF, T Mixtes.

Le chpt jeunes, possiblement sur 2 jours, sera à la même date que le Chpt T Promotion (25/26 mai).

Les chpts de Jeu Provençal ((8/9 et 15/16 juin), au regard des engagements financiers, gagneraient à être organisés par le même club.

Laurent Chapotot insiste sur le soin à apporter aux terrains de Jeu provençal afin d'assurer une qualité de jeu minimum (ce qui devrait être un critère déterminant pour l'attribution des chpts des jeux provençaux).

Les CD candidats à l'organisation des chpts 2024 s'exprimeront à la réunion d'octobre.

Les jeunes :

Le CTFR Julien Maraux fait le compte-rendu de toutes ses actions menées avec l'USEP et l'UNSS, et à mener (ex : en vue du chpt du monde à Dijon) et fait le bilan de l'effectif jeunes. Il évoque le CRE, les sélections ainsi que les formations BF1,BF2, arbitres (dates et lieux). De l'avis général, Bans, Siège du CR BFC, de par ses commodités, est le lieu tout indiqué.

Le compte-rendu complet de Julien est en annexe du présent PV.

- En vue de la sélection régionale à Arc les Gray (30 septembre/1^{er} octobre 2023), Julien demande que chaque CD de lui fournisse sa sélection de jeunes avant le 12 septembre.

- 4 regroupements jeunes prévus pour 2024 : il reste une date à préciser et deux lieux.

Février : Dijon, avril : Besançon, octobre : à décider.

Les candidats à la réception des 2 regroupements non fixés devront être connus pour la réunion du CR BFC du 14 octobre.

Julien demande aux CD de lui fournir leurs listes d'éducateurs actifs, pour ainsi établir une liste de référents actifs.

Le CDC jeunes 2024: 21 et 22 septembre.

Le Chpt de France jeunes 2024 aura lieu à Pontarlier les 13 et 14 juillet.

Le Marathon jeunes 2023 : le CD 21 l'organise le samedi 11 novembre.

Le chpt de France jeunes 2023 à Nevers :

« Pour ce qui me concerne, les réservations hôtelières sont faites », mais Robert Maujonnet déplore le nombre de repas à la charge du CD58 que lui impose cette organisation du chpt de France. Le Président Michel Le Bot parle alors des subsides dédiés à l'évènement par la Fédération...

Pour sa part, le Comité Régional reste fixé sur sa participation à hauteur de 500€.

L'équipe cadets de la Réunion venant de déclarer forfait, Robert Maujonnet est invité à assurer son remplacement par une équipe du CD58.

Commission de discipline :

Le Président Robert Dutronc sollicitera de nouveau Michel Poggi pour une journée de formation en décembre, à Bans.

Les contrôles d'alcoolémie :

Le Président Michel Le Bot en affirme toute leur valeur, comme moyen de prévention, mais aussi de dissuasion. Ils sont donc à généraliser. Il met en garde les Présidents (Régions, CD, clubs) qui ne feraient respecter ni les directives réglementaires prévues au Code du sport et au Code de la santé publique, ni les règles dictées par la Fédération sur la vente d'alcool. Il rappelle que dans les buvettes ou

espaces VIP, la vente d'alcool fort, c'est-à-dire en dehors des catégories 1 et 3, expose à une amende de 75000€ et 3 ans d'emprisonnement. Et en cas d'incident, la responsabilité des dirigeants est engagée, d'où la précaution et le devoir des Présidents d'informer et de prévenir par courrier ou courriel les organisateurs de tous types de chpts ou de Coupes de France, CDC, CRC, ou toute compétition susceptible d'être soumise à un contrôle d'alcoolémie.

Les statuts : à partir de 2024 : le Président Michel Le Bot avise que les statuts seront à aménager : parité intégrale hommes/femmes à la FFPJP. Pour les Régions, ce sera pour 2028. Les CD ne sont pas soumis au principe, mais le quota féminin (25 % au moins) en fonction de l'effectif féminin reste de mise (ce qui peut supposer des postes vacants).

Elections fédérales : 50 % des voix des CD, 50 % des voix des clubs, avec l'obligation d'être présents.

Déclaration de 3 collègues à la haute autorité publique : ils seront composés de sportifs de haut niveau, d'arbitres, d'éducateurs.

Le chpt de France de Tir de précision : là aussi, les statuts sont à réviser pour effet au 1^{er} janvier 2024 afin de préserver la délégation de service public permettant la tenue de championnats de France.

Le nombre des participants ne pourrait dépasser 40, la qualification passant par le filtre logique de la Région.

A voir la gestion par les CD (tout les licenciés tirent ? sur quelles bases, au quota des licences par CD ?). Il s'agira d'établir éventuellement un règlement exclusif pour cette discipline.

Le certificat médical :

Le Ministère des Sports et de de la Santé ainsi que la Commission Nationale médicale ont décidé que désormais le certificat médical ne sera plus exigé pour établir la licence dès 2024 : il sera supprimé au 1^{er} décembre 2023.

Info/questions diverses :

- Retour au Congrès National d'Evian : Paulo témoigne de la pertinence des différents ateliers : cependant, à l'avenir une meilleure interactivité est souhaitée, en prévoyant des salles plus spacieuses. Il confie aussi que le calendrier 2024 fait l'unanimité au sein de la Région.

- CRC vétérans : examiner dès octobre la possibilité de le formuler comme le CRC open ou féminin.

Dates 2023 :

- Prochaine réunion du CR BFC : samedi 14 octobre à Frotey-lès-Vesoul.

- Marathon jeunes : samedi 11 novembre à Dijon.

- Trophée Michèle Lega : dimanche 26 novembre à Vesoul.

- AG du CR BFC : samedi 2 décembre à Frotey-lès-Vesoul.

Principales dates 2024 :

- Trophée Michèle Lega : qualifications samedi 15 et dimanche 16 juin , phase finale régionale le dimanche 24 novembre à Vesoul.

- 13 et 14 juillet : chpt de France jeunes à Pontarlier.

- Finale CRC vétérans : 18 et 19 septembre.

- CRC provençal : 21 et 22 septembre.

- CRC jeunes : 21 et 22 septembre.

- CRC open et féminin : 5 et 6 octobre.

19 et 20 octobre.

- Réunion CR BFC : samedi 12 octobre.

- AG des CD : samedi 23 novembre, sauf CD 21(chpt du monde) et CD90 (Congrès national).

- Championnat du monde : 5 au 8 décembre à Dijon.

- AG du CR BFC : dimanche 15 décembre à Nevers.

- Congrès National : 20 et 21 décembre.

Séance levée à 16h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC

